

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BENOVIE DU 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 avril, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h00, en session ordinaire, à l'Espace Lawrence Durrell, à Sommières, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} avril 2022

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 10

Votants : 12

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Jean REVERSAT, Corinne PEYRARD.

Saussines : Gérard ESPINOSA, Pauline MIQUEL.

Sommières : Serge CODEMO, Patrick CAMPABADAL, Arlette SCHNEIDER, Jean-François LOUVET.

Villevieille : Christel MARTIN – GUIGNERY, Marc BERTHE.

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

- **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER (procuration à M. REVERSAT), Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Michel GACHE (procuration à M. ESPINOSA), Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières : Ombeline MERCEREAU (suppléée par M. LOUVET).

Villevieille : Philippe RENOU, Jean-Louis MAILLE (suppléant).

- **SECRETAIRE DE SEANCE**

Serge CODEMO.

- **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

2022-04.01) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif de l'exercice 2022, établi conformément aux décisions prises lors du débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu le 10 mars 2022.

I - Section d'exploitation

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
013	Atténuation de charges	500 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	503 000 €
74	Subvention d'exploitation	30 000 €
75	Autres produits de gestion courante	500 €
77	Produits exceptionnels	6 000 €
042	Amortissements des subventions	140 000 €
	TOTAL	680 000 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
011	Charges à caractère général	66 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	124 000 €
65	Autres charges de gestion courante	20 500 €
66	Charges financières	19 500 €
67	Charges exceptionnelles	10 000 €
042	Amortissements des immobilisations	280 000 €
023	Virement à la section d'investissement	160 000 €
	TOTAL	680 000 €

La section d'exploitation s'équilibre à 680 000 €. Compte tenu de l'estimation des dépenses et des recettes, la section d'exploitation permet de dégager un virement à la section d'investissement d'un montant de **160 000 €**.

II - Section d'investissement

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
001	Solde d'investissement reporté	1 242 532 €
10	Excédent de fonctionnement capitalisé	589 409 €
13	Subventions d'investissement	55 000 €
021	Virement de la section d'exploitation	160 000 €
040	Amortissements	280 000 €
	TOTAL	2 326 941 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
16	Emprunts et dettes	69 000 €
20	Immobilisations incorporelles	5 000 €
21	Immobilisations corporelles	250 000 €
23	Immobilisations corporelles en cours	1 862 941 €
040	Amortissements subventions	140 000 €
	TOTAL	2 326 941 €

La section d'investissement s'équilibre à 2 326 941 €.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2022 proposé.

Mise au vote :

Votants : 12

Votes pour : 12

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY